

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation
- Prise en charge
- Adhésion et changement de statut

: contact@mupras.com
: pec@mupras.com
: 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com
45 45 (LG) - Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
La MUPRAS garantit l'application des normes physiques à l'égard du traitement des données

197235

M23- N° 0034778

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)
Matricole : M365

Société : RAM.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BEN AïDOUNE, RAMY

Date de naissance : 10-07-2012

Adresse : Residencce Riyad El Roud, APPT. 45

4ème etage, Belvédère

Tél. : 06.62.20.78.144

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. NOUNA M'hamed
PEDIATRE
82. Av. Aba Chouaib Doukkali
Ain Chira II (Casablanca 20550)
Tel: 0522.85.10.58

Date de consultation : 02/01/2014

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

en flus

Affection longue durée ou chronique :

ALD

ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent(e) :

Docteur NOUNA M'hamed

Pédiatre

Lauréat de la faculté de médecine d'Amiens

Spécialiste des maladies du Nouveau-né

Nourrisson et L'Enfant

Asthme de l'enfant et Maladies

Allergiques

الدكتور نونا احمد

خريج كلية الطب بآميان.

أخصائي في أمراض الرضيع و الطفل

مرض الربو (الضيقية)

أمراض الحساسية

البيضاء في

Casablanca, le 02/01/2024

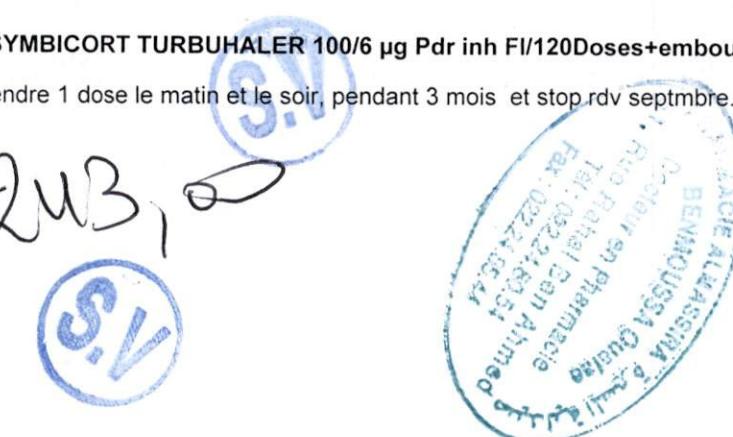
Nom/Prénom : BEN ZAIDOUNE **Ramy**

Poids : Poids : 76,000 Kg **age :** Age : 11 ans et 5 mois

1) SYMBICORT TURBUHALER 100/6 µg Pdr inh Fl/120Doses+embout buccal

2 boites

Prendre 1 dose le matin et le soir, pendant 3 mois et stop rdv septembre.



J.H.

Dr NOUNA M'hamed
PEDIATRE
82. Av. Aba Chouïb Doukkali
Ain Chifa 11 10000 Doukkali
Tel: 0522 85 10 58

SYNTHMEDIC
22 rue zoubair bneu al aouan roches
noires casablanca
SYMBICORT TURBUHALER
100/6µg par dose Pdr psth
Flacon de 120 doses
10314 DMP/21/NRQ P.P.V:243,00 DH
6 118001 020928